

Rapport d'activité 2011 d'Action Sécurité Ethique Républicaines

L'année a été marquée par une activité importante axée autour des pré-négociations du traité sur le commerce des d'armes classiques à l'ONU. En effet deux Comités Préparatoires ont eu lieu, au mois de février et juillet, qui ont réuni les délégués des Etats membres de l'ONU pour préparer le texte de base du futur traité sur les négociations de juillet 2012. Ce travail a été alimenté par la réflexion continue que nous avons au sein de notre mouvement sur le lien entre droit de l'Homme et maintien de l'ordre.

ASER a été présent lors de ces Comités Préparatoires à l'ONU à New York. Nous avons fait un travail de plaidoyer important auprès de la délégation française mais aussi auprès de nombreux pays du continent africain et européens. Notre vision des transferts d'armes classiques responsables qui se doivent d'intégrer la dimension droit de l'Homme et droit international humanitaire est bien entendu plaidée avec des nombreuses ONG présentes dans ce processus. Aser est d'ailleurs membre du Réseau d'Action International sur les Armes Légères (RAIAL) et fait bénéficier ce réseau ainsi que d'autres ONG, comme Amnesty International, de son expertise sur le matériel de sécurité et de police souvent utilisée dans des graves violations des droits de l'Homme. Les révolutions arabes ayant lors de ces Comités Préparatoires montrées à quel point il était essentiel d'ouvrir une vraie réflexion au niveau international, pour intégrer ce matériel dans la liste des armes du futur traité.

ASER a également facilité des rencontres informelles entre ONG et délégués représentants des Etats lors de ces réunions onusiennes afin de préciser des espaces de contrôle essentiels pour le futur traité.

En mai 2011 ASER a été invité à intervenir dans une conférence organisée par le gouvernement français et l'UNIDIR pour présenter les bonnes pratiques de contrôle des armes classiques dans le monde dont pourrait s'inspirer les Etats pour les négociations sur le futur traité.

Enfin ASER, par son travail de recherche et de plaidoyer, a participé à deux rapports sur les transferts d'armes. Le premier concerne le rapport d'Amnesty International « Arms transfers to Middle east and North Africa¹ ». Le second s'est fait avec le rapport de IPIS et Transarms « Véhicules militarisables and the EU embargo in Sudan² », ces deux centres de recherches travaillent également avec Amnesty International sur les transferts irresponsables d'armes classiques.

Média :

ASER a participé à des interviews pour différents médias écrits et radios, notamment le Point³ et RFI⁴.

¹ <http://www.amnesty.org/en/library/asset/ACT30/117/2011/en/049fdece-66fe-4b13-a90e-6d7773d6a546/act301172011en.pdf>

² http://www.ipisresearch.be/att/20110913_Sudan.pdf

³ http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/jean-guisnel/renault-trucks-accuse-d-avoir-viole-l-embargo-sur-la-vente-d-armes-au-soudan-11-10-2011-1383043_53.php

⁴ <http://www.rfi.fr/emission/20110313-1-vers-traite-commerce-armes>